

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 22 SEPT 2020

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 20.0690 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement d'un (01) élève Adjoint des Affaires Economiques, session 2020.

Ce sont :

**ADJOINTS DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES**

**ADMISSIBLES**

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	KAFANDO JUSTIN	288926	1026_6480_6305_5312	13/06/90
2	OUEDRAOGO ABDOUL RAHIM FAÏCAL	288946	1026_1835_8452_9831	27/01/93
3	SIENI HARSÈNE	254919	2610_4169_5784_6514	31/12/80
4	SINE ABDOUL AZIZ	262409	2610_8403_7630_9183	13/11/86

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général

  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon